

Grammaire:

Les déterminants

*Le déterminant se trouve avant un nom commun.
Il détermine le genre (masculin/féminin) et le nombre (singulier/pluriel) de ce nom.*

TABLEAU DES DETERMINANTS						
	articles		adjectifs			
	définis	indéfinis	possessifs	démonstratifs	indéfinis	numéraux
masculin singulier	le, l'	un	mon, ton, son, notre, votre, leur	ce, cet	chaque	un
féminin singulier	la, l'	une	ma, ta, sa, notre, votre, leur	cette		une
pluriel	les	des	mes, tes, ses, nos, vos, leurs	ces	quelques, plusieurs	deux, cinquante, six cents

L'article défini peut être "mêlé" avec les prépositions à et de. Il devient alors un article défini contracté :

du : de + le des : de + les au : à + le aux : à + les